



Compte rendu du conseil d'administration du 17/09/2018

Présents : Linda Comito, Marie-Renée Gicquel, Dominique Gaudry, Carole Millet, Cécile Riquart, Jean-Luc Bocquillon, Laurent Despres Marc Gicquel, Christophe Caron, Yohann Legal, Patrick Robbes, Pascal Lassue, Xavier Rousseaux, Eric Guilluy

Excusé(s) : Claudine Sartiaux

Invité(s) : Manon Kunda (service civique) & Karine Roman
Jean Pierre Lepointe & Théo Bouillet (service civique)

Absent(s) : Gilles Sébastien & Julien Piers

① CA – Approbation de CR

Après prise en compte des corrections, le compte-rendu du conseil d'administration du 02/05/2018 est approuvé.

② CA - Démissions

Julien Piers et Sébastien Gilles sont démissionnaires du conseil d'administration (manque de disponibilités). Karine Roman, licenciée à Houplines, se porte candidate pour le conseil d'administration. Elle est co-optée et sa candidature sera à valider lors de la prochaine AG du comité.

③ CA - Représentation

Le président rappelle aux membres du CA que leur présence dans les salles équivaut à une représentation du comité Nord et que de ce fait, il est en droit d'attendre une tenue exemplaire.

④ Personnel

Le comité a deux services civiques (Manon Kunda et Théo Bouillet) à compter du 01/10/2018. Ils s'occuperont en particulier du respect de la charte du flair-play et de son suivi.

⑤ Commissions

Trésorerie : Fin août, le trésorier a envoyé un rappel pour le paiement des différentes péréquations (arbitrale et kilométrique) aux clubs, ne les ayant pas réglées.

CNDS : pour la saison 17/18 le comité a perçu 35 800 €. Pour cette saison, ce sera 31 500 €. Soit une baisse de 4 000 €.

Il faut remarquer qu'il n'y a plus de subvention pour les différentes formations.

Par contre, 13 500 € seront versés pour que le comité soit tête de réseau pour l'achat de matériel vers les clubs ; Il est envisagé de mettre en place des actions communes avec la ligue afin de partager les frais d'acquisition de matériel.

Crédit Mutuel : Le président a rencontré M. Mouton du crédit mutuel qui l'a informé que des possibilités d'accompagnement sont possibles sur les actions mises en place par le comité.

Le Département : La subvention allouée reste identique et une demande exceptionnelle sera faite afin de participer au financement de l'Euro Ch'ti.

Discipline : Le président renouvelle auprès du président de la commission territoriale son souhait de connaître le montant des amendes à reverser (hors frais de fonctionnement) pour la saison 2017/2018.

Développement :

Beach Hand : un contact a été établi avec Betty Rollet (FFHB) et Sébastien Bosquet pour étudier la mise en place d'une action sur cette pratique. Théo Bouillet en assumera le suivi avec Nicolas Locufier.

Handfit : le Comité reçoit des demandes de formation pour cette pratique. Les clubs sont en attente d'information sur la mise en place à cette pratique.

Arbitrage : 63 arbitres sur 90 possibles ont participé aux tests physiques et théoriques de début de saison. Seuls 3 devront passer par le rattrapage.

A ce jour, seuls 47 arbitres sont en règle (dossier administratif, licence, cotisation ET DISPONIBILITES). Ce qui pose des soucis de désignations.

Le président de la commission énonce la réforme de l'arbitrage en lien avec les CMCD. Même si les clubs départementaux ne sont pas vraiment concernés, il faut prévoir pour les clubs en 1^{ère} DT le passage en région et les conséquences vis-à-vis de cette réforme.

Il fait part aussi de la modification qui a été faite dans Gesthand qui n'offre plus la possibilité de faire de modifications concernant les arbitres. Cela a été transféré à la commission territoriale d'arbitrage.

Puis, il informe le CA que la baisse des tarifs (harmonisation) est plutôt bien acceptée et n'a pas eu de conséquence particulière.

Enfin, la prochaine réunion prévue le 03/10 proposera le calendrier des formations JAT3 et JAJ pour cette saison.

Enfin, suite à la démission de Mr Delecluse, il propose que Mr Debruyne intègre la commission.

Le CA donne son accord.

Technique : la fin du cycle concernant les 2005 s'est déroulé avec des regroupements des licenciés non retenus lors des stages. Ils se sont déroulés à Hazebrouck et Sainghin.

Le 07/10 sera mis en place le brassage des 2006. Ce qui lancera le cycle pour cette catégorie d'âge. Les entraîneurs de ces licenciés seront conviés à être présents comme l'an passé.

Intercomités : Pour le tour régional, le comité s'était positionné pour organiser ce tour en novembre 2018. Un appel à candidature a été fait auprès des clubs et une seule réponse est revenue mais trop tardive pour être retenue.

Organisation des compétitions : Beaucoup de variations d'engagement ont été constatées (retrait ou ajout) la commission a pu gérer et satisfaire toutes les demandes.

Pour cette saison, aucun club du comité 62 n'a été inscrit en +16F. Par contre, 5 équipes participent à la compétition en -18F.

L'Euro Ch'ti en -13F a quelques difficultés pour trouver des sites d'accueil mais tout devrait se résoudre. Les maillots des équipes ont été reçus et ils seront distribués par les représentants du comité lors du premier tour.

Pour les finales du championnat d'Europe, Lomme est désigné comme club organisateur.

Pour les finales de la coupe du président, Hazebrouck et Haubourdin sont candidats.

Les journées unifiées sont fixées : le 10/11 pour les -13F et le 17/11 pour les -13M.

Rappel : Tous les matchs d'une même poule se jouent sur un seul site.

© Divers

Le président a participé à un séminaire organisé par la ligue et qui regroupait les présidents de comité, des salariés (ligue/comité) et le comité directeur de la ligue.

Le président participera également à la réunion organisée par la FFHB (du 19 au 21 octobre à la maison du handball) sur les relations entre instances (FFHB / ligue / comité).

Rappel : Lors du week-end du 27/28 octobre, la ligue des Hauts de France accueille les trois rencontres des U17M à Villeneuve d'Ascq.

Eric Guilluy
Secrétaire général



Diffusion (après validation) :

- Membres du CA 59
- Site Ligue